



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 14 JANVIER 2008,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, À 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoît Massicotte
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2008-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès verbal des assemblées du 3 décembre et du 17 décembre
4. Adoption des comptes à payer
5. Correspondance
6. Rapport du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2007
7. Nomination des membres du comité d'urbanisme pour l'année 2008
8. Contrat de diffusion du bulletin des Chenaux
9. Congrès de la COMBEC 2008 et adhésion 2008
10. Varia :
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2008-01-002

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 3
DÉCEMBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2007 soit adopté tel que présenté

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

2008-01-03

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DES ASSEMBLÉES DU 17
DÉCEMBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal des assemblées du 17 décembre 2007 soit adopté
tel que présenté

ADOPTÉ unanimement

2008-01-004

ADOPTION DES COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes
apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 14 janvier 2008
pour une somme n'excédant pas 176 063.63 \$ pour la Municipalité
et 98 053.07 \$ pour le site d'enfouissement

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de décembre est
déposée

Note

Félicitations à Monsieur Marcel P. Marchand pour sa nomination au
sein du conseil d'administration de la FQM (Fédération québécoise des
municipalités).

Note

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Monsieur Jean-Robert Barnes dépose le rapport du comité consultatif
d'urbanisme de l'année 2007.

2008-01-005

NOMINATION DES MEMBRES DU CCU POUR L'ANNÉE 2008

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain s'est dotée d'un
comité consultatif d'urbanisme conformément aux dispositions de la loi
sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 93-03 a été amendé par le
règlement 97-14;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 146 et suivants de la
loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoient la nomination par
résolution des membres et officiers du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE les personnes suivantes soient nommées au comité consultatif
d'urbanisme pour l'année 2008 :



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

Madame Christiane Simoneau
Monsieur Jean-Robert Barnes
Monsieur Claude Pintal
Monsieur Denis Boisvert
Monsieur Claude Chartier
Monsieur Robert Lehouiller
Monsieur Michel L'Heureux
Monsieur Jean-Pierre Chartier

QUE les personnes suivantes soient nommées officiers au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2008

Monsieur Jean-Robert Barnes : président
Monsieur Claude Pintal : vice-président
Monsieur Jean Houde : secrétaire

ADOPTÉ unanimement

2008-01-006

CONTRAT DE DIFFUSION DU BULLETIN DES CHENEAUX

CONSIDÉRANT QUE le Bulletin des Chenaux propose à la municipalité de Champlain un contrat de publication des avis publics et de l'information municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Champlain est d'accord pour utiliser le Bulletin des Chenaux, lorsque c'est possible, pour la parution de ses avis municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le coût annuel du contrat pour la municipalité de Champlain est de 657\$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE la Municipalité Champlain adhère au contrat de diffusion proposé par le Bulletin des Chenaux et autorise monsieur Marcel Marchand à signer ledit contrat.

ADOPTÉ unanimement

2008-01-007

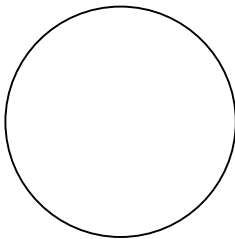
CONGRÈS DE LA COMBEQ 2008 ET ADHÉSION 2008

CONSIDÉRANT QUE la COMBEQ tient son congrès annuel les 17,18 et 19 avril 2008 ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Martin Lessard est membre de la COMBEQ;

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel est un endroit privilégié pour mettre à jour les connaissances des participants;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE la Municipalité de Champlain autorise monsieur Martin Lessard à participer au congrès 2008 de la COMBEQ à Québec les 17,18 et 19 avril 2008.

QUE la Municipalité de Champlain adhère à la COMBEQ pour l'année 2008 au montant de 253.97 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉ unanimement

2008-01-008

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier